Service de l'Information Aéronautique
DSNA

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Tél : 05 57 92 57 97 ou 57 95
e-mail : sia.supaip@aviation-civile.gouv.fr
Internet : www.sia.aviation-civile.gouv.fr

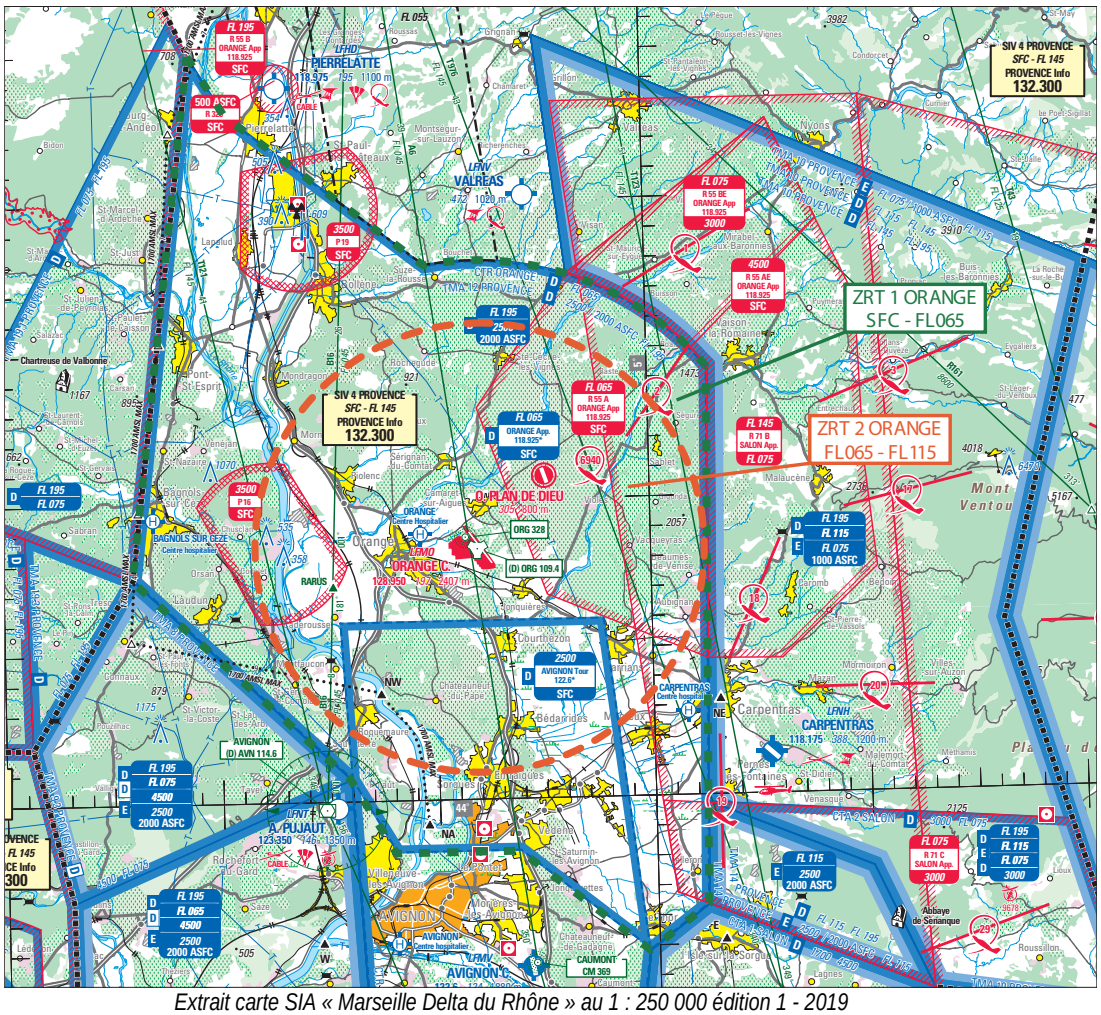
SUP AIP 129/19

Date de publication : 09 MAY

Objet : Création de 2 zones réglementées temporaires (ZRT) pour le Meeting de l'Air d'Orange

En vigueur : Du 24 au 26 mai 2019

Lieu : FIR : Marseille LFMM – AD : Orange Caritat LFMO, Avignon Caumont LFMV



Extrait carte SIA « Marseille Delta du Rhône » au 1 : 250 000 édition 1 - 2019

ACTIVITÉ

Manifestation aérienne de grande importance comprenant des évolutions de patrouilles acrobatiques et d'avions d'arme.

DATES ET HEURES D'ACTIVITÉ

ZRT activable(s)
du 24 mai au 26 mai 2019 :
0700 - 1700 UTC

INFORMATION DES USAGERS

Activité réelle connue :

ORANGE APP :
118.925 MHz

PROVENCE INFO :
132.300 MHz
PROVENCE APP :
127.725 MHz

AVIGNON TWR :
122.6 MHz

STATUT

ZRT 1 et 2 ORANGE :
La ou les ZRT lorsqu'elle(s) est (sont) active(s) se substitue(nt) aux parties d'espaces aériens avec lesquelles elle(s) interfère(nt).

GESTIONNAIRE

Escadron des services de la circulation aérienne d'Orange (ORANGE APP).

CONDITIONS DE PENETRATION

CAM / CAG : contournement obligatoire pendant l'activité réelle sauf

- les aéronefs participants,
- les aéronefs autorisés par le gestionnaire,
- les aéronefs assurant des missions d'assistance, de sauvetage ou de sécurité publique, lorsque le contournement n'est pas compatible avec l'exécution de ces missions et sur autorisation du gestionnaire.

SERVICES RENDUS

Information de vol et alerte

LIMITES LATERALES ET VERTICALES

ZRT 1 ORANGE :	ZRT 2 ORANGE :
Limites latérales : identiques aux limites latérales de la CTR Orange	Limites latérales : cercle de 7.5 NM de rayon centre sur ARP de l'aérodrome LFMO (44°08'24"N 004°52'07"E)
Limites verticales : SFC / FL065	Limites verticales : FL065 / FL 115

© SIA

DISPOSITIONS COMPLEMENTAIRES

Restrictions pendant activation ZRT ORANGE :

- Limitations AD Avignon LFMV : approche à vue obligatoire, pas d'entrainement IFR
- Cheminement VFR jour : fermeture tronçon NA - Connaux (dans les 2 sens), utilisation obligatoire du cheminement via : W - Connaux (W = point VFR de LFMV) cf carte ci-dessus
- Pas d'activité à partir du terrain du Plan de Dieu
- Activités d'aéromodélisme (AEM) NR 9559 Orange Travaillan, 9533 Pernes, 9711 Orange Plan de Dieu et 9710 Laudun suspendues
- Pas d'activité depuis la plateforme privée de Piolenc

ORGANISME A CONSULTER

Escadron des services de la circulation aérienne d'Orange
Tél : 04 90 11 56 11 (Chef de Quart)

© SIA